

MAIRIE DE SAINT JEAN DE VIGNES
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MAI 2022

Etaient présents :

Denis BARROT

Philippe BOUTEILLE

Alexandra CHEVALIER

Eric DUTRIEVOZ

Guy FRACHE

Edward MORGAN

Camille ROBESSON

Membres en exercice : 11

Membres présents : 7

Membres excusés : Charline FLEURY - Pierre LUCIANI - Eric MARCEL - Mélanie PEREZ

Convocation : du 20 mai 2022

Secrétaire de séance : Eric DUTRIEVOZ

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique le mercredi 25 mai à 19h30 en mairie sous la présidence du maire Monsieur Philippe Bouteille.

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance précédente, les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement examinés.

FINANCES

Décision modificative :

Alexandra Chevalier, adjointe aux finances présente le projet d'une décision modificative à apporter au budget 2022 : suite à une charge financière non prévue au budget, le compte « autres charges exceptionnelles » du chapitre 65 « autres charges de gestion courante » doit être mobilisé. Aussi, il convient d'effectuer des mouvements de crédits en section de fonctionnement. Plus exactement, il est proposé la proposition suivante :

Compte	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
011 – Honoraires	1400€	
65 – Autres charges exceptionnelles		1400€

→Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

MUTUELLE INTERCOMMUNALE

Philippe Bouteille explique qu'une mutuelle intercommunale est proposée aux différentes mairies de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD). La gestion est confiée à la mairie d'Anse. La mutuelle proposée est portée par Groupama : « Assurance complémentaire santé frais de soins –

Beaujolais Pierres Dorées ». Trois formules sont proposées aux habitants intéressés ; les tarifs sont fonction de l'âge. Pour en bénéficier les habitants doivent prendre contact avec Groupama, ils peuvent aussi se rendre en mairie pour obtenir la plaquette de présentation de la mutuelle proposée.

Afin de permettre la mise en place de cette mutuelle intercommunale, chaque commune participante doit signer une convention de partenariat et verser une participation financière de 100€ TTC à la commune d'Anse, porteuse de la gestion collective.

→Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents pour que soient payés les 100€ de frais de mise en place et que soit signée la convention de partenariat. Il est également décidé de communiquer sur ce dispositif auprès des habitants de Saint-Jean-des-Vignes.

URBANISME

Edward Morgan, élu à l'urbanisme présente les demandes accordées :

- La déclaration préalable n°069 2012 22 00005, pour la mise en place de panneaux photovoltaïques dans le jardin au 14 chemin du Cuvier,
- La déclaration préalable n°069 212 22 00007, pour la division en vue de construire au 86 chemin des Porrières.

RETOURS ET AVANCEES SUR

Le fleurissement :

Camille Robesson, élue en charge du fleurissement revient sur l'opération plantation menée le samedi 21 juin avec l'implication d'habitants de Saint-Jean-des-Vignes. Une quinzaine d'adultes et d'enfants ont retroussé leurs manches pour donner de la couleur à la commune. Le lundi 23 juin, ce sont les écoliers qui ont prolongé le travail de plantation en centre-bourg.

Une équipe d'habitants sera prochainement mise en place pour œuvrer à l'entretien des massifs un jour fixe dans la semaine. Les habitants disponibles et intéressés pour donner un coup de main sont les bienvenues.

Les chemins communaux :

Guy Frache, élu en charge de la voirie précise que des devis complémentaires sont à l'étude pour la remise en état du chemin de Torge. En parallèle, deux demandes de financements ont été sollicitées et sont en attente de réponse.

QUESTIONS DIVERSES

Ecole :

A ce jour, 54 élèves sont inscrits à l'école de Saint-Jean-des-Vignes pour la rentrée 2022.

Conseil Municipal des Enfants (CME) :

Le CME organise un temps de confection de deux boites à livres pour la commune de Saint-Jean-des-Vignes le samedi 4 juin à partir de 8h30 dans la cour de l'école. Cet évènement est ouvert à tous.

Projet de forum des associations :

Un projet de première édition de forum des associations est présenté par Philippe Bouteille. Ce forum devrait avoir lieu début septembre. Il permettra aux habitants et associations de mieux se connaître mutuellement. L'organisation pratique de cet évènement sera mise en place cet été et les associations locales y seront associées prochainement.

SEANCE LEVEE A 22h15 PROCHAIN CONSEIL LE VENDREDI 8 JUILLET A 19H30